

Information générale

L'établissement d'accueil

Lycée Marcel Dassault – 38 avenue Marcel Dassault – 17300 – ROCHEFORT - 05-46-88-13-00

Contact : 05-46-88-13-00 – Site : www.lycee-marcel-dassault.fr

Objectifs et contenu de la formation

La formation Aéronautique option structure recouvre les domaines de la **Chaudronnerie et des Structures Métalliques et Composites** sur tous types d'avions et hélicoptères.

Le technicien aéronautique option structure est un spécialiste de **l'assemblage et de la réparation des éléments de structure des aéronefs**. Il exerce ses compétences principalement dans le domaine des matériaux métalliques et composites au sein d'entreprises de construction ou de maintenance des aéronefs.

La profession conduit le technicien à intervenir dans les domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés à la sécurité des vols. Il doit respecter les consignes garantissant la qualité et participer à la démarche de prise en compte des facteurs humains de l'entreprise.

La profession de technicien aéronautique option structure nécessite :

- une grande rigueur dans l'exécution des instructions définies et les contrôles,
 - de l'autonomie et le goût du travail en équipe,
 - la faculté d'adaptation aux évolutions technologiques,
 - une bonne maîtrise du vocabulaire anglais technique.
- La formation sous statut scolaire comprend 22 semaines de période de formation en entreprise réparties sur les trois années du cycle. Elles permettent au candidat d'apprendre à mobiliser ses acquis en situation réelle, de collecter des informations sur le milieu professionnel et d'acquérir des compétences spécifiques.
 - L'entreprise AIRBUS ATLANTIC, le Groupe DASSAULT AVIATION POITIERS et BORDEAUX, sont associés à la formation qui se déroule également dans les ateliers de la Base Aérienne de ROCHEFORT - St AGNANT.
 - **En fin de première, le jeune peut choisir de faire son année de terminale par la voie de l'apprentissage** avec l'entreprise Airbus Atlantique qui prend 8 à 10 apprentis. Une fois leur bac pro obtenu, 60% sont embauchés dans l'entreprise, les autres poursuivent par un BTS aéronautique par apprentissage au lycée Dassault.

Pour plus d'information, contacter l'établissement d'accueil et consulter la [fiche dédiée](#) sur le site Onisep.fr

Procédure de candidature

La candidature relève du responsable légal du candidat.

- Le recrutement pour l'entrée dans cette 2^{de} professionnelle est académique. Il repose sur les bulletins scolaires (notes et appréciations, notamment sur le savoir être du candidat) ainsi que l'intérêt et motivation du candidat par rapport à la formation et connaissances du candidat sur les exigences de la profession.
- Le candidat doit avoir au minimum le niveau 3^e.

2^{de} professionnelle Métiers de l'aéronautique

Académie de Poitiers - Rentrée 2024

1. Démarches

► Candidat

- Un **dossier préalable** de candidature doit être adressé avant le **lundi 6 mai 2024** au lycée Marcel Dassault :
- **Fiche de candidature** complétée (page 3).
- **Bulletins** scolaires de la classe de 3^e.
- **Lettre de motivation** : intérêt pour la formation, le métier, l'insertion professionnelle dans ce secteur. Elle devra mettre en évidence les étapes de l'élaboration de ce projet en lien avec le parcours Avenir développé au cours de la scolarité.
- **Fiche d'avis circonstancié** (page 4).

L'établissement prend ensuite contact avec les candidats retenus sur dossier pour les convoquer à un **entretien entre le 13 mai et le 24 mai 2024**, selon les modalités et le calendrier établis par le lycée.

L'entretien se tient devant une commission composée de représentants du lycée et des entreprises partenaires.

Les objectifs de l'entretien sont :

- D'une part, d'apporter aux candidats une information sur le secteur professionnel pour permettre à l'élève de confirmer son choix d'orientation dans cette formation et d'intégrer les contraintes liées à la section,
- D'autre part, de permettre aux équipes éducatives d'apprécier les motivations du candidat et sa connaissance des exigences du métier,
- D'expliquer le parcours de formation de ce bac pro dont l'année de terminale peut se faire par la voie de l'apprentissage.

Le parcours Avenir du jeune pourra servir d'appui à l'entretien.

► Établissement d'origine

- Remplir la fiche d'avis circonstancié (page 4)

2. Saisie de la demande

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée¹, il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **service en ligne affectation**, disponible dans le portail des « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée**, avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat.

La demande doit être placée en 1^{er} vœu.

Il est **fortement recommandé** aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.

3. Décision

- **La décision d'affectation** est prononcée l'IA-DASEN de la Charente-Maritime, à l'issue **d'une commission départementale d'affectation**.
- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation **en juin 2024** sur le **service en ligne Affectation**.
- Ils reçoivent ensuite la notification d'affectation.
- Ils procèdent alors à la télé inscription et à l'inscription dans l'établissement, en respectant les délais d'inscription indiqués sur la notification d'affectation.

¹ (Affectation des ÉLèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3^e.

Fiche de candidature

Partie à remplir par le candidat

NOM (en lettres capitales)	<input type="text"/>	Prénoms	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	G <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
NOM de la(des) personne(s) responsable(s) (père, mère, tuteur)			
<input type="text"/>			
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Courriel	<input type="text"/>
Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2023-2024			
<input type="text"/>			
Classe fréquentée en 2023-2024			
<input type="text"/>			
Demande déjà effectuée en 2022-2023	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Langue vivante 1	<input type="text"/>	
	Langue vivante 2	<input type="text"/>	
Régime demandé en cas d'affectation	Internat <input type="checkbox"/> Demi-pension <input type="checkbox"/> Externat <input type="checkbox"/>		

Les pièces obligatoires à fournir avec la fiche de candidature
<input type="checkbox"/> Bulletins scolaires de la classe de 3 ^e
- Lettre de motivation (intérêt pour la formation, le métier, projet professionnel dans ce secteur, ...)
- Parcours Avenir
- Avis circonstancié du chef d'établissement d'origine (page suivante)

Date :

Signature de l'élève,

Signature des parents ou
du responsable légal

Rappel de la date butoir d'envoi de la fiche de candidature : avant le 6 MAI 2024 au lycée

Fiche d'avis circonstancié

Partie à remplir par le chef d'établissement d'origine

Avis circonstancié du chef d'établissement d'origine pour la formation demandée

Merci de donner votre avis sur le savoir être du candidat : honnêteté, respect des consignes, respect des camarades et des adultes, sens civique, capacité à travailler en équipe, autonomie.

Date :

Cachet et signature